



APPEL A CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et suivants, R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :

Parcelles de terre et friches – bâtiment DPB libre après récolte 2026 – dossiers liés AS 18 25 0134 - 135 – 136 - 137. Réf : AS 18 25 0134 01 **Cne de LES AIX-D'ANGILLON (18)** 6 ha 27 a 40 ca. ZE 17-18-19-21 Zonage : Agricole (PLU) **Cne de PARASSY (18)** 2 ha 54 a 90 ca. ZL 10-11-12-14 Zonage : Agricole (PLU) **Cne de RIANNS (18)** 85 a 10 ca. ZL 54 Zonage : Agricole (PLU). Réf : AS 18 25 0135 01 **Cne de PARASSY (18)** 1 ha 13 a 86 ca. ZL 10-11-12-14 Zonage : Agricole (PLU) **Cne de RIANNS (18)** 12 ha 72 a 86 ca. ZL 7-46-47-48 Zonage : Agricole (PLU) Réf : AS 18 25 0136 01 **Commune de LES AIX-D'ANGILLON (18)** 23 a 40 ca. ZE 20 Zonage : Agricole (PLU) Réf : AS 18 25 0137 01 **Commune de PARASSY (18)** 3 a 00 ca. ZL 13 Zonage : Agricole (PLU)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature au plus tard le **10 novembre 2025** soit par candidature en ligne sur le site internet de la Safer du Centre, www.saferducentre.com (Appels à candidatures), soit par écrit au siège de la Safer du Centre, ou, plus particulièrement, auprès du service départemental 18 allée Icare CS 60227, 18022 BOURGES CEDEX tél : 02 48 67 53 50, où toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Le dossier de présentation est à votre disposition sur internet dans « Liste des biens - Safer » (<https://candidature.safer.fr>).